



MAISON AGES ET VIE



Grâce à cette structure nouvelle, alternative à la maison de retraite traditionnelle, les anciens de la commune pourront vieillir sur place sans avoir à souffrir de l'éloignement de leurs proches.

« VIEILLIR BIEN ENTOURE, VIVRE JUSQU'AU BOUT AU CŒUR DE SA COMMUNE »

Six personnes âgées dépendantes vivent dans un domicile collectif intergénérationnel, avec auprès d'eux trois auxiliaires de vie qui les assistent et leur permettent de rester chez eux jusqu'au bout.

- Un concept totalement innovant
- Une alternative à la maison de retraite qui évite aux personnes âgées d'avoir à quitter leur commune

un lieu de vie adapté, à taille humaine, respectant l'intimité de chacun

une architecture conçue pour la prise en charge de la dépendance, tout en restant dans le cadre d'une maison classique, intégrée dans son quartier.

- Au rez-de-chaussée
 - six studios privatifs d'environ 25 m² pour les personnes âgées
 - Un espace collectif
 - Cuisine
 - salle à manger
 - local technique
 - Studio pour les visiteurs
- A l'étage
 - trois logements de fonction privatifs pour les auxiliaires de vie et leurs familles



C'est entre l'école maternelle et le centre de secours des sapeurs-pompiers que sera implantée la Maison Ages et Vie. Non loin également du centre ville et des principaux lieux de vie de notre cité. Un choix d'implantation important qui permet d'inscrire cette maison dans la vie locale.





UN MONTAGE FINANCIER ORIGINAL, SECURISANT ET ECONOMOME DE L'ARGENT PUBLIC

Un dispositif complet permettant
à la fois un encadrement
rigoureux et une grande souplesse

Le concept est né d'un constat. Pour les personnes âgées trop dépendantes pour pouvoir rester seules chez elles mais qui n'ont aucune envie d'aller en maison de retraite, il n'existait pas de solution

« il fallait inventer quelque chose. Les maisons de retraite sont un lieu de fin de vie, ressemblant à un hôpital.

En vieillissant les personnes ont aussi besoin de conserver leurs repères.

Quitter son village, c'est déstabilisant, la personne se retrouve souvent coupée de son environnement, de ses amis... »

*Nicolas Perrette
Co-fondateur
d'Agés et Vie*

Apport par la collectivité du terrain aménagé pour un bail de 40 ans au terme desquels la commune récupère son terrain et le bâtiment. La commune gère la liste d'attente des personnes âgées et apporte une garantie de loyer plafonnée à 10% de leur montant annuel .

Gestion du dispositif par AGES & VIE, qui :

- ✓ perçoit les loyers de l'ensemble des habitants du bâtiment,
- ✓ garantit les revenus à (ou aux) investisseur(s),
- ✓ organise le travail en tant que mandataire du groupement d'employeurs,
- ✓ contractualise avec le Conseil Général sur le fonctionnement et le suivi du dispositif.

Au final, un coût très modéré pour la collectivité comme pour les personnes âgées

Pour les personnes âgées :

Environ 1100 €/ mois tout compris (APA déduite)

Ce prix comprend :

- ✓ les salaires versés au groupement de particuliers employeurs pour l'aide à l'autonomie,
- ✓ les loyers pour le studio privatif et les espaces communs (cuisine, salon, salle à manger),
- ✓ les frais de nourriture,
- ✓ les charges (chauffage, eau, électricité).

Une association de type « groupement de particuliers employeurs » est constituée entre les 6 personnes âgées, avec l'accompagnement d'Agés et Vie pour l'embauche du personnel

